



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
Restreinte

UNEP/Ozl.Pro/ExCom/34/3
18 juin 2001

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Trente-quatrième réunion
Montréal, 18-20 juillet 2001

RAPPORT DU TRÉSORIER

Situation du Fonds au 18 juin 2001

1. Les tableaux dans les pages suivantes reflètent la situation du Fonds et des contributions enregistrées au PNUE au 18 juin 2001. Le solde du Fonds se monte à 79,45 millions de \$US à la dite date. Cette situation a déjà pris en compte les transferts aux agences d'exécution couvrant les approbations du Comité exécutif, y compris celles de la 33ème réunion.

2. Les Parties sont priées de ne pas perdre de vue l'importance de la Décision XI/7, paragraphe 7, qui engage les Parties à verser leur contribution le plus tôt possible durant l'année civile, et pas plus tard que le 1er juin de chaque année, et qui prévoit que les Parties qui ne sont pas en mesure de verser leur contribution au 1er juin devrait notifier au Trésorier la date à laquelle le versement se fera durant l'année civile ou l'exercice financier, mais que les Parties contributantes devraient s'efforcer de payer leur contribution au plus tard le 1er novembre de chaque année.